

NOTRE MISSION, AIDER A

LOGER

LES PLUS FRAGILES



Un emplacement exceptionnel à Labenne Océan ...

La « Résidence CLAIRBOIS » est une ancienne colonie de vacances de la CAF de Créteil. Le bâtiment, construit en 1972, d'une superficie de 850 m² est situé au milieu d'un **parc arboré** de 3 500 m².

Longtemps resté vide, il s'est dégradé et a fait l'objet de squat et de dégradation, notamment en pleine saison compte-tenu de sa situation privilégiée : 4 km du centre de la commune et 500 m de la plage.



En 2012, le bâtiment a été repéré par un adhérent de **l'UNAFAM***, sensibilisé à la question de l'hébergement pour personnes en situation de handicap. Dès lors, le potentiel de ce site a réuni des partenaires dans un projet commun : **créer 19 logements sociaux** dans le but de proposer à des personnes en situation de handicap un **projet d'insertion par le logement**.



* Union Nationale des Amis et Familles de Malades et/ou Handicapés psychiques, association reconnue d'utilité publique

... au service d'un projet innovant et partagé

Le projet porté par l'**UNAFAM** consiste à créer une résidence accueil pour personnes fragiles sur les plans financier et comportemental, en situation de précarité. L'objectif est de fournir un logement accompagné à des personnes qui ne nécessitent pas de structure médicalisée mais ne sont pas aptes à vivre seules.

L'objet principal de la résidence consiste à mettre à disposition un logement individuel de type T1. Le vivre ensemble des espaces collectifs est pensé comme un outil de socialisation et d'autonomisation. Ces lieux, gérés par les salariés de la résidence, permettent aux occupants de rompre avec l'isolement. Ainsi des activités sont proposées qui favorisent entre autre l'expression, la rencontre, l'échange, le rapport à l'autre, l'acceptation des difficultés.



L'**UNAFAM**, par sa connaissance des familles et des personnes en attente de ce type de logement, a réalisé une étude des besoins et participé à la construction du projet.



L'Association **SUERTE**, devenue aujourd'hui **CAMINANTE***, a quant à elle saisi l'opportunité de mettre en œuvre son savoir-faire en terme d'accompagnement du handicap psychique et insertion.



SOLIHA BLI** Sud-Ouest dont l'objet est d'accroître, en complémentarité avec les organismes HLM, la production de logements locatifs à loyers maîtrisés s'est associé afin de mener à bien ce projet. Il permet de réaliser des opérations de portage immobilier avec différentes formules juridiques.

SOLIHA BLI s'est porté acquéreur du bâtiment en 2012 et a réalisé travaux et aménagements.

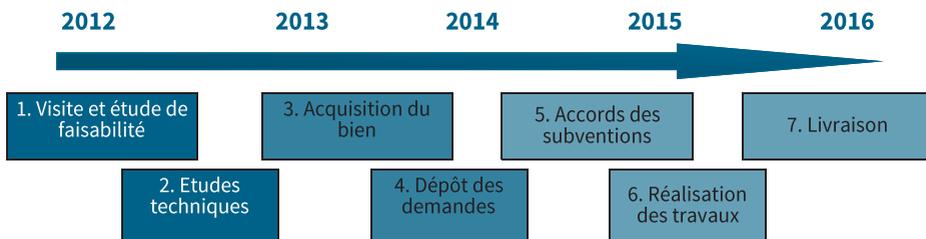


La Mairie de Labenne et les partenaires locaux ont parfaitement bien accueilli ce projet et permettent d'en assurer la dynamique. La Mairie de Labenne a par ailleurs facilité le projet en mettant notamment en place des navettes gratuites à destination des résidents et habitants.

* structure du secteur médico social et social, employant 200 salariés dans 12 établissements

** Bâtitisseurs de Logements d'insertion

Un partenariat pour une réhabilitation complète ...



19 logements
de 27 m²

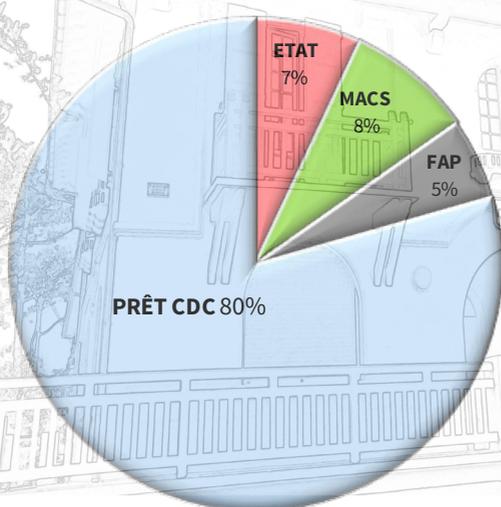
meublés et équipés
(kitchenette, salle de
bain, WC)

**Des espaces
verts et jardins**

**Des espaces
communs**

Plan de financement

Prêt Caisse des dépôts et Consignations	1 500 000 €
Maremne Adour Côte Sud (MACS)	157 000 €
Etat	131 530 €
Fondation Abbé Pierre	100 329 €



REHABILITATION DU BATIMENT : MAISON RELAIS - RESIDENCE D'ACCUEIL



PERMIS DE CONSTRUIRE N° PC 040 133 11 D81-M4
DELIVRE LE 13 juin 2013

MAITRE D'OUVRAGE

SA UES PACT SUD OUEST

BORDEAUX

ARCHITECTE / MAITRE D'OEUVRE

JC RIBAUD
PACT DES LANDES-HD

LABENNE
DAX

BUREAU D'ETUDE STRUCTURE

ADOUR ETUDES

BAYONNE

BUREAU D'ETUDE FLUIDES

AMT

BIDART

BUREAU DE CONTROLE

APAVE

BIDART

COORDONNATEUR SPS

SOCOTEC

BAYONNE

DESCRIPTION DU PROJET



19 Logements d'environ 28 m²

Chauffage central avec chaudière collective à granulés

Consommation avant travaux : 398 kWh ep./m²/an

Consommation après travaux : 76 kWh ep./m²/an

Etiquette énergie après travaux estimée : B

VOIRIES ET RESEAUX DIVERS

LAVIGNOTTE

LABENNE

DEMOLITIONS - MACONNERIE

LAGARDERE

MAGESCO

CHARPENTE - ZINGUERIE

DAUGAREIL FRERES

SAINT MARTIN DE HINX

ETANCHEITE

GD ETANCHEITE

LABENNE

MENUISERIE PVC

DELMON

SAINT VINCENT DE PAUL

PLATRIERIE

CREPIN

CARCEN PONSON

SOLS SOUPLES

PENE

ARSAGUE

CARRELAGE

LASSALLE

GAMARDE

PEINTURE

PENE

ARSAGUE

CLOTURE

CLOT LANDES

LABENNE

TRAITEMENT ANTI-TERMITES

SAPA

MONT DE MARSAN

ASCENSEUR

SCHINDLER

BAYONNE

ELECTRICITE

LABEYRIE

SAINT PAUL LES DAX

CHAUFFAGE - VMC - PLOMBERIE

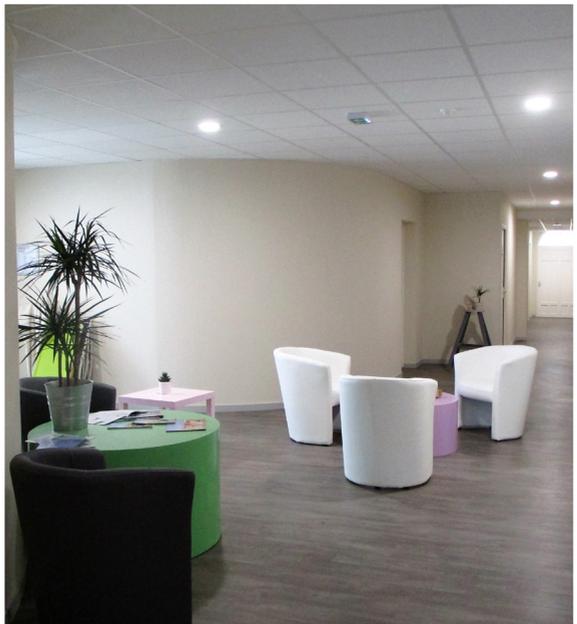
COBA

ANGLAT



Le projet en images

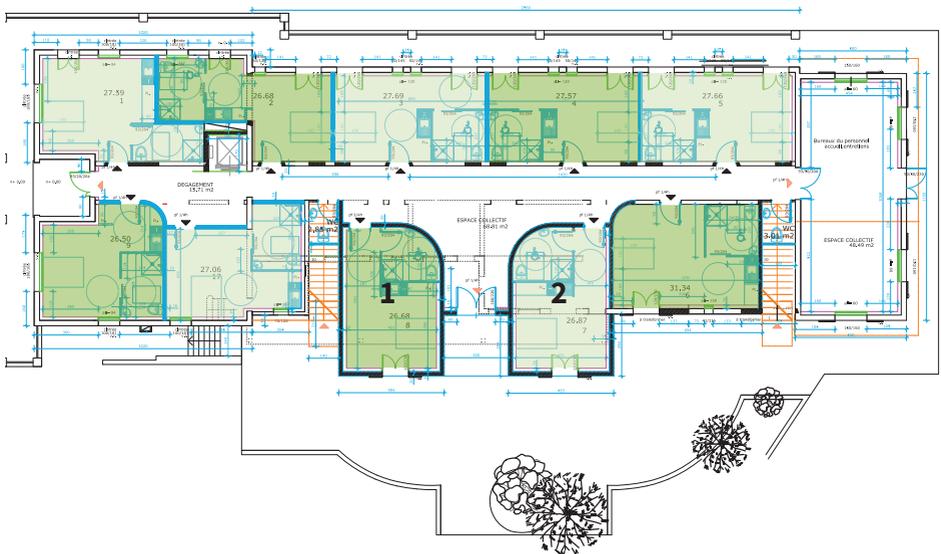




Les caractéristiques techniques



- Remise en état du gros œuvre (planchers, charpente, couverture, créations et modifications d'ouvertures)
- Mise en place d'un ascenseur
- Mise aux normes de l'installation électrique
- Isolation performante : isolation du sol, des murs, des combles, menuiseries en PVC double vitrage avec des volets roulants

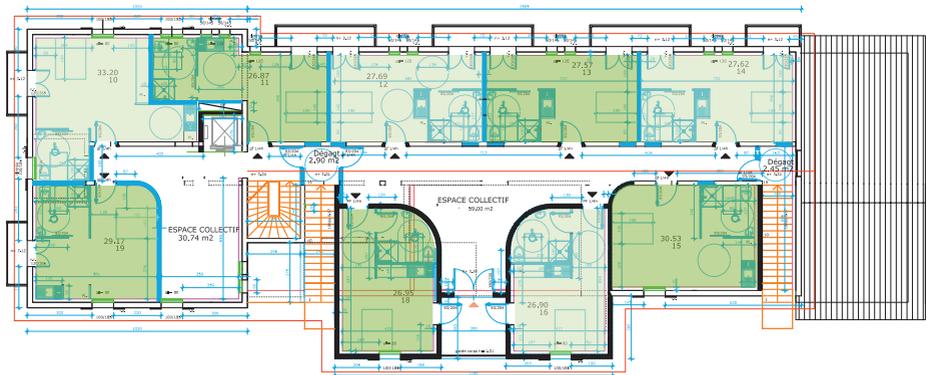




Les logements ont été rénovés afin de limiter au maximum les consommations énergétiques pour les futurs occupants grâce à une chaudière collective à granulés, avec sous comptage pour chaque logement.



- VMC hygroréglable B collective
- Aménagements extérieurs : parking en stabilisé avec mise en peinture des murets existants
- Mise en place d'un conteneur d'ordures ménagères collectif (y compris pour le voisinage)
- Aménagement des espaces verts avec mise en oeuvre par les occupants (ateliers espaces verts)



Au coeur du dispositif : un projet social

La **résidence d'accueil CLAIRBOIS** accueille 19 adultes, hommes ou femmes originaires des Landes, handicapés psychiques et à faible niveau de revenus. La résidence est placée sous le contrôle de la **DDCSPP*** qui en assure une partie du financement.

Les résidents vivent également en situation d'isolement ou d'exclusion. Leur parcours social, psychologique et psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible l'accès à un logement ordinaire.

Pour que leurs candidatures soient considérées comme admissibles, les personnes doivent bénéficier d'un accompagnement thérapeutique et social, d'une mesure de protection judiciaire et avoir des droits ouverts à l'Allocation Adulte Handicapé. Leur niveau d'autonomie doit être suffisant pour accéder à un logement privatif. Leur état de santé doit être stabilisé afin de pouvoir accepter les règles de vie semi-collective.



L'Admission

Une demande écrite est adressée à l'association CAMINANTE précisant la situation de la personne, son histoire médicale (sous pli cacheté à l'attention d'un médecin), la situation de soins et d'accompagnement au jour de la demande. Un dossier administratif complète les informations administratives et la situation financière. Le partenaire référent présente la situation tout en exposant les motivations du demandeur.

Le partenaire référent est l'équipe soignante qui porte les candidatures et s'engage à maintenir leur accompagnement le temps de l'accueil à CLAIRBOIS. La résidence CLAIRBOIS n'étant pas un établissement social, médico-social ou sanitaire, elle ne peut répondre qu'à des besoins de type hébergement.

Le niveau d'autonomie des résidents doit être suffisant pour accéder à un logement privatif. Leur état de santé doit être stabilisé afin de pouvoir accepter les règles de vie semi-collective.

Un contrat d'occupation revisité tous les 6 mois est signé par le résident et l'association CAMINANTE. L'intervention d'une aide à domicile est possible par un financement de type PCH ou APA.

* Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations



La résidence est composée de plusieurs espaces collectifs distincts tels que : cuisine, buanderie, salle de rencontre, salle de réunion, espaces extérieurs.

Au sein de ces différents lieux, des ateliers sont proposés et encadrés par l'équipe : Atelier cuisine, Atelier potager, Animations culturelles et sportives... Ces activités ont pour objectifs de faciliter les relations entre les résidents, de favoriser le vivre ensemble et de lutter contre l'isolement.

Le projet d'accompagnement

Le Projet d'Accompagnement est une base de travail, d'échange et de partage entre le résident et les professionnels. Il permet de définir les objectifs d'accompagnement à atteindre.

Il maintient un lien essentiel, favorise le bien-être et le savoir-vivre du résident, en lui permettant de se réaliser en tant que citoyen et plus seulement en tant que personne porteuse de handicap.

Les premiers occupants sont arrivés le 2 mai 2016. Le projet d'animation s'appuie sur deux axes essentiels : le quotidien et les ateliers.

La cohabitation est rythmée par des ateliers réguliers : cuisine, jardin, création artistique et des temps de partage autour des repas, la pêche, la marche, des sorties, des petits déjeuners ou soirée animées.

La collaboration étroite avec les services communaux et le tissu associatif permet au projet d'être bien inséré dans son environnement territorial.





PLUS D'INFORMATION
LANDES.SOLiHA.fr



Guadeloupe



Martinique



Guyane



Mayotte



Nouvelle Calédonie



Réunion